

Extrait d'un journal gardé par l'abbé Raymond Giroux
qui relate les événements quotidiens du village.
Cet extrait de 1876 annonce l'érection canonique
de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes.

Codes Historicus -
de la
Paroisse de S^{te} Anne des Chênes -
- L. R. Giroux Curé -



Alexandre Antonin Bachi, par la misère corde de Dieu
et la Grâce du S^{ts} Siège Apostolique
Archépiscopat de S^{ts} Boniface
No.

A tous ceux que les présentes seront venues favoriser
que pour la plus grande gloire de Dieu, commodité
et utilité des habitants du territoire dit de
S^{te} Anne, nous érige et érigeons par les présentes
le dit territoire en titre de paroisse, sous
l'invocation de S^{te} Anne, dont la fête se célèbre
le vingt-sixième jour du mois de juillet et
lui avons assigné et assignons les limites suivantes,
1^{re} Au Nord, la limite septentrionale du
township 9 rang 7, et des deux tiers du
township 9 rang 6.
2^{de} A l'ouest, la limite occidentale
des deux tiers du township, jusqu'au township
8, puis la ligne qui divise les deux de l'Est
à l'ouest, le township 8, rang 5, jusqu'à

Extrait d'un journal gardé par l'abbé Raymond Giroux
qui relate les événements quotidiens du village.
Cet extrait de 1876 annonce l'érection canonique
de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes.

L22454

se rencontre, avec la ligne qui divise en deux, du Nord au
Sud, le rang 5, plus cette dernière ligne, jusqu'à la limite
méridionale des townships 7.

3° Au sud, la limite méridionale de la moitié Est
du township 7, rang 5 et des townships 7, rang 6. et

4° À l'Est, la ligne qui sépare les rangs 7 et 8
des townships 7. et 8.

Pour être la dite paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes
entièrement sous notre juridiction spirituelle, à
la charge par les Curés ou desservants qui y seront
établis par nous, ou par nos successeurs, de se conformer
en tout aux règles de discipline Ecclésiastique, spécia-
lement d'administrer les sacrements, la parole
de Dieu et les autres secours de la Religion aux
Fidèles de la dite Paroisse, en ignorant à eux-mêmes
payer, aux dits Curés ou desservants les droits, dîmes
et oblations, tels qu'ils sont et autorisés dans cet
Archidiocèse et de leur porter respect et obéissance
dans toutes les choses qui appartiennent à la Religion
et qui intéressent leur salut éternel.

Et par le seul fait du présent décret, la dite
paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes devient une Corp-
oration civile, en vertu du Chapitre 23 des

Extrait d'un journal gardé par l'abbé Raymond Giroux
qui relate les événements quotidiens du village.
Cet extrait de 1876 annonce l'érection canonique
de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes.

Statuts de Kanitoba (22 juillet 1876).
Sera notre présent décret lu et publié au prône
de la messe paroissiale de S^{te} Anne des Chênes, le
1^{er} Dimanche, après la réception
Donné à S^t Boniface, sous notre sceau et
sceau et le Contre sceau de notre secrétaire, ce
vingt et un^{ème} jour du Mois d'Avril, mil huit cent
soixante seize -

+ Signé. Alex. Arch. de S^t Boniface

Érection canonique de la Congrégation
des

Enfants de Marie.

Le vingt et un^{ème} Novembre, mil huit cent quatre vingt
sept, la Congrégation des enfants de Marie a été
érigée canoniquement dans la paroisse de S^{te} Anne
avec tous les Privilèges dont jouit la dite Congré-
gation, sur demande adressée à Sa Grandeur, Mgr
Taché, Archevêque de S^t Boniface, par le curé
de la paroisse de S^{te} Anne, le R^{vé} P. R. Giroux.
Sa Grandeur, Mgr Taché a accordé la demande
et a érigé canoniquement la dite Congrégation.
P. R. Giroux